



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 44625

### Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les contraintes financières qui empêchent de nombreux artistes d'exposer leurs oeuvres dans des salons depuis la fermeture du Grand Palais. En septembre dernier, la réponse apportée à une précédente question écrite précisait que le ministère de la culture prendrait en charge une part importante des coûts de location des espaces affectés à l'organisation des salons. Malgré l'engagement pris en ce sens, ces coûts demeurent très élevés, ce qui a conduit à un renchérissement des droits demandés aux artistes pour pouvoir participer aux salons. Or beaucoup d'entre eux, ne pouvant assumer cette charge, ont dû renoncer à exposer leurs oeuvres. En conséquence, il souhaiterait savoir quelles dispositions urgentes le Gouvernement envisage de prendre afin de relancer les salons et d'éviter qu'ils ne soient réservés aux artistes disposant de moyens suffisants pour pouvoir y être présents.

### Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication tient à indiquer qu'elle est particulièrement attentive aux salons d'artistes dont on sait le rôle qu'ils jouent pour promouvoir les créateurs auprès du public comme des professionnels. C'est ainsi que le ministère de la culture et de la communication attribue au gestionnaire de l'« Espace Eiffel Branly », où se déroulent les salons, une subvention de 4 MF pour diminuer de plus de deux tiers le coût de location versé par les salons. Sept salons se tiendront cette année sur cet espace. Soucieux de ne pas pénaliser les artistes et donc d'assurer une continuité dans la tenue de ces manifestations après la fermeture de ce lieu qui doit intervenir à la fin 2000, le ministère de la culture et de la communication s'emploie à trouver d'autres espaces jusqu'à ce que les salons puissent à nouveau être accueillis au Grand Palais dans un délai qui devrait être de l'ordre de six ans. Des négociations sont actuellement en cours avec différents gestionnaires de lieux. Parmi les localisations envisagées on citera l'Espace Auteuil dans le 16e arrondissement de Paris qui pourrait accueillir en 2001 six salons, à des conditions comparables à celles qui prévalaient à l'Espace Eiffel Branly. Trois autres salons pourraient également se tenir dans deux autres lieux. Il convient de souligner que le ministère de la culture et de la communication prendra à sa charge le surcoût sensible lié à ces nouvelles implantations pour que les salons continuent à payer un forfait identique à celui du quai Branly et que les artistes ne voient pas augmenter le montant de leur participation financière. Il s'agira là d'un effort financier du ministère de la culture et de la communication particulièrement important qui témoigne de son souci d'aider les artistes à pouvoir présenter leurs oeuvres.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 44625

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé** : culture et communication

**Ministère attributaire** : culture et communication

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 10 avril 2000, page 2264

**Réponse publiée le** : 5 juin 2000, page 3411